

municipalités les plus importantes, qui fonctionneraient tous en coopération avec la commission nationale. Le fait de verser des deniers publics aux provinces ou aux municipalités pour qu'elles les appliquent au soulagement de leurs propres besoins ne contribue pas, à mon sens et à la suite de l'expérience acquise jusqu'ici, à améliorer la situation. Au contraire, c'est en quelque sorte l'aggraver et c'est pourquoi je prie mon très honorable ami et les membres du cabinet de réfléchir sérieusement à cette proposition, comme ils doivent y avoir déjà songé, j'en suis convaincu.

Il ne me reste qu'un mot à dire en terminant et j'espère que l'on ne le prendra pas comme une note discordante. Comme c'est aujourd'hui le premier juillet, le jour semble bien choisi pour nous entendre, comme l'a indiqué le premier ministre, sur des questions qui sont déjà du domaine du passé mais aussi sur la manière de les discuter de nouveau à l'avenir. Mes honorables amis de la droite sont d'avis que dans les questions de secours, et ils ont raison, je crois, c'est à la municipalité qu'il incombe d'abord d'intervenir, puis à la province et cette obligation échoit, à l'état, seulement lorsque les provinces font connaître au gouvernement fédéral qu'il leur est impossible de faire face à la situation qui existe dans leurs territoires respectifs. Tels est le point de vue du Gouvernement actuel. C'était aussi mon opinion il y a plus d'un an quand j'occupais la position tenue aujourd'hui par mon très honorable ami. A cette époque lorsque j'ai parlé de ne pas donner 5 cents à une province, je faisais allusion simplement—on le verra par le texte de mon discours—aux provinces qui n'avaient pas demandé de secours, qui n'en demandaient pas encore à ce moment-là et qui, à mon sens, n'avaient pas droit à l'aide fédérale uniquement à cause des démonstrations de ceux qui constituaient l'opposition à cette époque. Je fais cette déclaration aujourd'hui dans l'espoir que si nos honorables collègues d'en face ne prennent pas ma parole en ce moment, ils puissent, en relisant le hansard, modifier leur opinion.

En terminant, monsieur l'Orateur, je répète ce que j'ai déjà dit au sujet de la mesure dans laquelle il me sera possible personnellement de collaborer avec le premier ministre en vue de résoudre ce grand problème. Je considérerai non seulement comme un devoir, mais un plaisir et un honneur, de pouvoir lui prêter mon concours. Je peux en dire autant de mes collègues de ce côté-ci (*la gauche*); leur collaboration est acquise au parti ministériel en face de ce grand problème national.

[Le très hon. Mackenzie King.]

M. ALFRED SPEAKMAN (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, étant donné la crise à laquelle la nation doit faire face en ce moment, il sied qu'un membre de notre groupe, qui représente directement une partie du territoire si durement frappé et de la population qui souffre, dise un mot, en l'occurrence. En l'absence de l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner), mes collègues m'ont chargé de cette mission.

Nous apprécions grandement l'attitude que prend actuellement le premier ministre. En reconnaissant exactement, comme il l'a fait aujourd'hui, la nature et l'ampleur du sinistre qui vient de frapper une partie de notre grand pays, il a démontré mieux que jamais, depuis la formation de son ministère, combien il est apte à remplir les fonctions onéreuses du poste qu'il occupe. Le premier ministre sollicite le concours de la Chambre. Inutile pour moi de dire que les membres de notre groupe acceptent volontiers son invitation et qu'ils seront heureux de pouvoir collaborer à cette bonne œuvre dans toute la mesure de leurs moyens.

Nous avons des idées différentes de celles de beaucoup de nos collègues, mais nous avons au moins ceci de commun avec eux: Nous sommes ici dans le but bien défini d'offrir et de donner notre plus entière collaboration dans une circonstance comme celle-ci, lorsqu'il est en notre pouvoir de le faire. Sans entrer dans les détails,—ce n'est guère le moment de discuter comment cette œuvre devra être administrée,—il me suffit de dire, au nom de mes collègues et au nom des cultivateurs affligés que nous représentons, combien nous apprécions la façon sécurable et encourageante dont le premier ministre a reconnu la situation. Nous serons toujours heureux de prêter notre concours en vue de réaliser ses bons vœux.

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): Comme représentant d'un groupe, si peu nombreux soit-il, je me sens obligé de dire un mot au sujet du chômage. Nous apprenons avec plaisir que le premier ministre a l'intention de faire une déclaration à ce sujet, avant la clôture de cette session. Je ne ferai que souligner l'urgence du besoin. Quelques-uns d'entre nous qui ont été en contact plus intime avec les chômeurs connaissent peut-être mieux que d'autres leurs besoins. Or, je ferai remarquer que la démoralisation est en train de s'étendre à tout le pays. Il va falloir procurer du travail,—du travail rémunérateur,—dans un avenir très rapproché et j'accueille avec plaisir la suggestion qu'a faite le chef de l'opposition de constituer immédiatement un comité d'urgence